|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisation des télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

Genève, le 10 mai 2013

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:  Tél.: Fax:  E-mail: | **Circulaire TSB 27**  TSB Workshops/A.N.  +41 22 730 5515 +41 22 730 5853  [tsbworkshops@itu.int](mailto:tsbworkshops@itu.int) | * Aux administrations des Etats Membres de l'Union * Aux Membres du Secteur UIT-T * Aux Associés de l'UIT-T * Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T |
|  |  | **Copie:**  - Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T  - Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications  - Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Atelier sur l'Ethernet organisé conjointement par l'IEEE-SA et l'UIT**  **Genève (Suisse), le 13 juillet 2013** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer qu'un **atelier d'une journée sur l'Ethernet**, **organisé conjointement par l'IEEE-SA et l'UIT**, aura lieu à Genève, au siège de l'UIT, le 13 juillet 2013.

L'atelier s'ouvrira à 9 heures. Les précisions relatives aux salles de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT. **L'enregistrement des participants débutera à 8 heures.**

2 L'atelier se déroulera en anglais seulement.

3 La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite et aucune bourse ne sera accordée.

4 L'atelier portera principalement sur:

– les travaux de l'IEEE.802; et

– la Résolution de la Commission d'études 15 de l'UIT-T sur la "synchronisation d'horloges en une étape".

5 Un projet de programme pour l'atelier figure à l'**Annexe 1** ci-après. Le programme ainsi que les exposés des intervenants seront disponibles sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/ethernet/201307/Pages/default.aspx>), qui sera mis à jour à mesure que des modifications seront apportées ou que de nouvelles informations seront disponibles.

6 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT. L'accès au réseau câblé continue d'être disponible dans le bâtiment Montbrillant de l'UIT. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

7 Pour faciliter vos démarches, vous trouverez un formulaire de confirmation d'hôtel à l'**Annexe** **2** (voir [http://www.itu.int/travel/](http://www.itu.int/travel) pour la liste des hôtels). Vous trouverez des précisions sur les hôtels**,** les transports et les formalités de visa sur le site web de l'UIT‑T (<http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/ethernet/201307/Pages/default.aspx>).

8 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne ([http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/ethernet/201307](http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/ethernet/201307/Pages/default.aspx)) dès que possible, et **au plus tard le 5 juillet 2013**. **Veuillez noter que la préinscription des participants aux ateliers se fait exclusivement *en ligne*.**

9 Je vous rappelle que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant le début de l'atelier** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème pour des **Etats Membres**, des **Membres de Secteur** et des **Associés de l'UIT** ou des **établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa mais uniquement pendant la période de quatre semaines susmentionnée. Cette demande se fait par lettre officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez. Cette lettre doit préciser le nom et les fonctions, la date de naissance, le numéro ainsi que la date de délivrance et d'expiration du passeport de la (des) personne(s) pour laquelle (lesquelles) le (les) visa(s) est (sont) demandé(s), et être accompagnée d'une copie de la notification de confirmation d'inscription approuvée pour l'atelier en question de l'UIT-T. Elle doit être envoyée au TSB, avec la mention "**demande de visa**", par télécopie (N°: +41 22 730 5853) ou par courrier électronique ([tsbreg@itu.int](mailto:tsbreg@itu.int)). **Veuillez également noter que l'UIT peut prêter assistance uniquement aux représentants des Etats Membres de l'UIT, des Membres de Secteur de l'UIT, des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson  
Directeur du Bureau de la  
normalisation des télécommunications

**Annexes**: 2

ANNEXE 1

(de la Circulaire TSB 27)

Projet de programme

Atelier sur l'Ethernet organisé conjointement par l'IEEE-SA et l'UIT  
Genève, le 13 juillet 2013

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 9 h 00-9 h 15 | Ouverture de l'atelier |  |
|  | Discours liminaire |  |
| 9 h 15-10 h 55 | Protection des réseaux Ethernet |  |
|  | Cette séance sera l'occasion de passer en revue les mécanismes de protection à l'étude à l'UIT-T et à l'IEEE.802 pour la définition de normes relatives aux relais Ethernet. Elle s'ouvrira par une présentation de la norme IEEE 802.1AX LAG, telle que révisée pour intégrer la notion de DRNI (*distributed resilient network interconnect*). Suivra un tour d'horizon des nouveaux travaux consacrés à la redondance transparente. L'UIT-T donnera ensuite un aperçu de ses activités sur l'interfonctionnement de protection des réseaux Ethernet et OTN. La séance se conclura par un inventaire des différents appareils présents dans les locaux de l'abonné (MECP). |  |
| 9 h 15-9 h 40 | Norme IEEE 802.1AX LAG/DRNI | IEEE |
| 9 h 40-10 h 05 | Norme IEEE 802.1CB sur la redondance transparente | IEEE |
| 10 h 05-10 h 25 | Recommandations UIT-T de la série G.803.x sur la commutation de protection linéaire/annulaire Ethernet | UIT |
| 10 h 25-10 h 40 | Interfonctionnement de protection | UIT |
| 10 h 40-10 h 55 | MECP | UIT |
| 10 h 55-11 h 05 | Discussion |  |
| 11 h 05-11 h 20 | Pause-café |  |
| 11 h 20-12 h 30 | Synchronisation dans les réseaux en mode paquet – Introduction |  |
|  | Le déploiement d'installations et de services Ethernet dans les réseaux centraux, urbains et d'accès de qualité opérateur nécessitera une amélioration des technologies Ethernet existantes, fondées sur la commutation par paquets, pour répondre aux exigences en matière de synchronisation et de faible latence. Cette séance permettra de décrire ces nouvelles exigences ainsi que les mécanismes et les protocoles de gestion de ressources et de synchronisation du temps qui sont en cours de normalisation pour les satisfaire. Des mécanismes et protocoles normalisés de qualité de service et de synchronisation du temps sur les réseaux Ethernet seront présentés à cette occasion, par exemple la synchronisation précise du temps (IEEE 1588, IEEE 802.1AS), la synchronisation du temps sur les réseaux en mode paquet (UIT‑T G.827x) et le trafic à faible latence (IEEE 802.3). Il sera également question des travaux de normalisation en cours et des besoins auxquels il faut encore répondre dans ce domaine. |  |
| 11 h 20-11 h 40 | Révision de la norme IEEE 1588. | IEEE |
| 11 h 40-12 h 00 | Recommandations UIT-T de la série G.8265.x – Profil du temps pour les télécommunications | UIT |
| 12 h 00-12 h 20 | Révision de la norme IEEE 802.1AS | IEEE |
| 12 h 20-12 h 30 | Discussion |  |
| 12 h 30-14 h 00 | Déjeuner |  |
| 14 h 00-16 h 00 | Synchronisation dans les réseaux en mode paquet – Questions |  |
|  | Le déploiement d'installations et de services Ethernet dans les réseaux centraux, urbains et d'accès de qualité opérateur nécessitera une amélioration des technologies Ethernet existantes, fondées sur la commutation par paquets, pour répondre aux exigences en matière de synchronisation et de faible latence. Cette séance permettra de décrire ces nouvelles exigences ainsi que les mécanismes et les protocoles de gestion de ressources et de synchronisation du temps qui sont en cours de normalisation pour les satisfaire. Des mécanismes et protocoles normalisés de qualité de service et de synchronisation du temps sur les réseaux Ethernet seront présentés à cette occasion, par exemple la synchronisation précise du temps (IEEE 1588, IEEE 802.1AS), la synchronisation du temps sur les réseaux en mode paquet (UIT‑T G.827x) et le trafic à faible latence (IEEE 802.3). Il sera également question des travaux de normalisation en cours et des besoins auxquels il faut encore répondre dans ce domaine. |  |
| 14 h 00-14 h 20 | Question à l'UIT-T au sujet des limites des réseaux, de l'asymétrie, etc. | UIT |
| 14 h 20-14 h 40 | Question à l'IEEE 802 au sujet de la synchronisation d'horloges en une étape | IEEE |
| 14 h 40-15 h 00 | Question à l'IEEE 1588 au sujet des mesures | IEEE/ UIT |
| 15 h 00-15 h 20 | IEEE 802.1Qbv Mode direct (*cut through*) | IEEE |
| 15 h 20-15 h 40 | IEEE 802.3 Trafic distingué à latence minimale | IEEE |
| 15 h 40-16 h 00 | Discussion |  |
| 16 h 00-16 h 15 | Pause-café |  |
| 16 h 15-17 h 00 | Conclusion |  |
| 16 h 15-16 h 30 | Compte-rendu des séances par les modérateurs |  |
| 16 h 30-16 h 40 | Discussion |  |
| 16 h 40-17 h 00 | Remarques de clôture |  |

ANNEX 2  
 (to TSB Circular 27)

|  |
| --- |
| *This confirmation form should* ***be sent direct to the hotel*** *of your choice* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION** |  |

**TELECOMMUNICATION STANDARDIZATION SECTOR**

*Workshop -------------------------------------- from ------------------------- to ----------------------- in Geneva*

*Confirmation of the reservation made on (date) -------------------------- with (hotel) --------------------------------*

***at the ITU preferential tariff***

*------------ single/double room(s)*

*arriving on (date)----------------------------- at (time) ------------- departing on (date)--------------------------------*

***GENEVA TRANSPORT CARD:*** *Hotels and residences in the canton of Geneva now provide a free "Geneva Transport Card" valid for the duration of the stay. This card will give you free access to Geneva public transport, including buses, trams, boats and trains as far as Versoix and the airport.*

*Family name* -------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*First name*  ------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Address*  ------------------------------------------------------------------------ *Tel: -------------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- Fax: -------------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- E-mail:* ------------------------------

*Credit card to guarantee this reservation*: AX/VISA/DINERS/EC (*or* *other) -----------------------------------*

*No.* -------------------------------------------------------- *valid until* ------------------------------------------------

*Date* ------------------------------------------------------ *Signature*  ---------------------------------------------------